



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### Clairvue

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Clairvue

Nom chimique

Numéro du produit 37-23

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Lave pare brise

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

###### Dangers physiques

Flam. Liq. 3 - H226

###### Dangers pour la santé humaine

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 STOT SE 1 - H370 STOT RE 2 - H373

###### Dangers pour l'environnement

Non classé.

###### Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

T;R39/23/24/25. Xn;R20/21/22. R10.

###### Environnement

Environmental hazard. Keep out of water ways.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation.  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Mentions de mise en garde**

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**Contient**

MÉTHANOL, ETHYLÈNE-GLYCOL

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

<b>MÉTHANOL</b>	<b>15-20%</b>
Numéro CAS: 67-56-1    Numéro CE: 200-659-6    Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44-xxxx	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25
Acute Tox. 3 - H301	
Acute Tox. 3 - H311	
Acute Tox. 3 - H331	
STOT SE 1 - H370	

## Clairvue

<b>ETHYLÈNE-GLYCOL</b>	<b>15-20%</b>
<b>Numéro CAS:</b> 107-21-1 <b>Numéro CE:</b> 203-473-3 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> 01-2119456816-28-xxxx Substance with National workplace exposure limits.	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 STOT RE 2 - H373	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

##### Ingestion

Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. Promptly get affected person to drink large volumes of water to dilute the swallowed chemical.

##### Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Get medical attention if irritation persists after washing.

##### Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

##### Inhalation

Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer. Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.

##### Ingestion

Peut provoquer une perte de conscience, une cécité et éventuellement la mort.

##### Contact cutané

Irritation cutanée.

##### Contact oculaire

Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Dangers particuliers

Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Le produit est inflammable.

##### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

##### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

## Clairvue

### Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. During application and drying, solvent vapours will be emitted. Prévoir une ventilation suffisante.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

#### Classe de stockage

Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### MÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 200 ppm 266 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 250 ppm 333 mg/m<sup>3</sup>

##### ETHYLÈNE-GLYCOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 20 ppm 52 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 40 ppm 104 mg/m<sup>3</sup>

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

## Clairvue

### MÉTHANOL (CAS: 67-56-1)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 40 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 260 mg/m3
	Industrie - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 40 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 260 mg/m3
	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 8 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 50 mg/m3
	Consommateur - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 8 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 50 mg/m3

### ETHYLÈNE-GLYCOL (CAS: 107-21-1)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35 mg/m3
	Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 106 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 7 mg/m3
PNEC	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 53 mg/kg/jour
	- Eau douce; 10 mg/l
	- Eau de mer; 1 mg/l
	- STP; 199.5 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 20.9 mg/kg
	- Sol; 1.53 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinylidène/polyéthylène (PVDC/PE). Caoutchouc butyle. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Liquide.

#### Couleur

Bleu.

#### Odeur

Solvant.

#### Seuil olfactif

## Clairvue

Non applicable.

### pH

pH (solution concentrée): ~ 10.1 pH (solution diluée): ~ 8.6 @ 1%

### Point de fusion

- 20°C

### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100°C @ 760 mm Hg

### Point d'éclair

42°C (Coupelle fermée).

### Taux d'évaporation

< 1 BuAc=1

### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non disponible. : :

### Pression de vapeur

Non disponible.

### Densité de vapeur

Non disponible.

### Densité relative

~ 0.982 @ 20°C

### Solubilité(s)

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

### Coefficient de partage

Non disponible.

### Température d'auto-inflammabilité

Non disponible.

### Température de décomposition

Non applicable.

### Viscosité

~ 1 cSt @ 20°C

### Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

## 9.2. Autres informations

### Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 178 g/litre de COV.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

**Clairvue****SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Effets toxicologiques**

Pas de données enregistrées.

**Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed.

**Toxicité aiguë - orale****ETA orale (mg/kg)**

1,086.95652174

**Toxicité aiguë - cutanée****ETA cutanée (mg/kg)**

1666.66666667

**Toxicité aiguë - inhalation****ETA inhalation (vapeurs mg/l)**

16.66666667

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)**

2.77777778

**Inhalation**

Nocif par inhalation. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Headache. Fatigue. Nausées, vomissements.

**Ingestion**

Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Peut provoquer une perte de conscience, une cécité et éventuellement la mort.

**Contact cutané**

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Peut être absorbé par la peau.

**Contact oculaire**

Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

**Voie d'exposition**

Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles**

Sang Système nerveux central Yeux Trachée gastro-intestinale Reins Foie Système respiratoire, poumons Cerveau

**Symptômes**

Irritation des yeux et des muqueuses. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Perturbations visuelles, incluant une vision floue.

**Informations toxicologiques sur les composants****MÉTHANOL****Toxicité aiguë - orale****Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)**

1,130.0

**Espèces**

Homme

**ETA orale (mg/kg)**

300.0

**Toxicité aiguë - cutanée****Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)**

15800.0

**Espèces**

Lapin

**ETA cutanée (mg/kg)**

300.0

**Toxicité aiguë - inhalation**

## Clairvue

### ETA inhalation ( vapeurs mg/l)

3.0

### ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

0.5

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non irritant.

### Sensibilisation respiratoire

Cobaye: Non sensibilisant.

### Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

#### Essais de génotoxicité - in vitro

: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

### Cancérogénicité

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### Toxicité pour la reproduction

#### Toxicité pour la reproduction - fertilité

- NOAEC 1.33 , , Rat Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

#### Exposition unique STOT un

LOAEL 2000 mg/kg, Orale, Rat

#### Organes cibles

Yeux

### toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

#### Exposition répétée STOT rép.

NOAEC 0.13 mg/l/6hr/day, Inhalatoire, Rat

#### Organes cibles

Coeur et système cardio-vasculaire Cerveau Foie

### **Inhalation**

Toxique par inhalation. Le produit contient des solvants organiques. Une surexposition peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication.

### **Ingestion**

Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par ingestion. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

### **Contact cutané**

Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau. Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Contact oculaire**

Irritation sévère, brûlure et larmolement. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Lésion de la cornée.

### **Voie d'exposition**

Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

### **Organes cibles**

Système nerveux central Yeux Trachée gastro-intestinale Peau



**Clairvue****ETHYLÈNE-GLYCOL****Toxicité aiguë - orale****Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)**

7,712

**Espèces**

Rat

**Toxicité aiguë - cutanée****Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)**

35000

**Espèces**

Souris

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non irritant.

**Sensibilisation respiratoire**

Non sensibilisant.

**Sensibilisation cutanée**

Non sensibilisant.

**Mutagénicité sur les cellules germinales****Essais de génotoxicité - in vitro**

Mutation génétique:: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

**Cancérogénicité**

Non disponible.

**Toxicité pour la reproduction****Toxicité pour la reproduction - fertilité**

Fertilité: - &gt; 1000 mg/kg, Orale, Rat Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

**Toxicité pour la reproduction - développement**

Non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique****Exposition unique STOT un**

Non disponible.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée****Exposition répétée STOT rép.**

NOAEL 200 mg/kg, Orale, Rat

**Ingestion**

Nocif en cas d'ingestion.

**SECTION 12: Informations écologiques****Ecotoxicité**

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. The product does not contain organically bound halogen. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days.

**Informations écologiques sur les composants****MÉTHANOL****Ecotoxicité**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

**ETHYLÈNE-GLYCOL****Ecotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

**12.1. Toxicité****Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé. CL50, 96 hours: mg/l, Poissons

### Clairvue

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé. EC50, 48 hours: mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre**

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHANOL

**Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 48 heures: > 10000 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

EC50, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

EC50, 96 heures: 22000 mg/l, Selenastrum capricornutum

ETHYLÈNE-GLYCOL

**Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 96 heures: ~ 72860 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

EC50, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

EC50, 96 heures: > 6500 mg/l, Selenastrum capricornutum

**Toxicité aiguë - microorganismes**

EC20, 30 minutes: > 1995 mg/l, Boues activées

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie**

NOEC, ~: ~ 15380 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité**

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHANOL

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation**

Degradation (%) - 82.7: 5 jours

ETHYLÈNE-GLYCOL

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage**

Non disponible.

## Clairvue

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHANOL

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### **Coefficient de partage**

: ~ 0.77

#### ETHYLÈNE-GLYCOL

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### **Coefficient de partage**

log Pow: 1.93

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est soluble dans l'eau.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHANOL

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau. Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

#### **Coefficient d'adsorption/désorption**

Non disponible.

#### ETHYLÈNE-GLYCOL

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau. Mobile.

#### **Coefficient d'adsorption/désorption**

Sol - Koc: 1 @ °C

#### **Constante de Henry**

0.1327 atm m<sup>3</sup>/mol @ °C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHANOL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### ETHYLÈNE-GLYCOL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHANOL

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

#### ETHYLÈNE-GLYCOL

Aucun connu.

---

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Information générale**

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## Clairvue

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID)	1986
N° ONU (IMDG)	1986
N° ONU (IATA)	1986

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom d'expédition (ADR/RID)	ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (METHANOL)
Nom d'expédition (IMDG)	ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (METHANOL)
Nom d'expédition (IATA)	ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (METHANOL)
Nom d'expédition (ADN)	ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (METHANOL)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID	3
Risque subsidiaire ADR/RID	6.1
Etiquette ADR/RID	3 & 6.1
Classe IMDG	3
Etiquette IMDG	6.1
Classe/division IATA	3
Risque subsidiaire IATA	6.1
Etiquettes de transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS	F-E, S-D
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3W
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	36
Code de restriction en tunnels	(D/E)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

## Clairvue

### Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### Classification de danger pour l'eau

WGK 1

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

### Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 09/10/2014

**Révision** 8

**Remplace la date** 25/11/2013

**Statut de la FDS** Approuvé.

### Phrases de risque dans leur intégralité

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

### Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.